

## RENTÉE EN SECONDE INFORMATIONS INSCRIPTIONS au lycée Jean Moulin

### MODE D'EMPLOI

Nous sommes heureux d'accueillir votre enfant au LGT Jean Moulin de Langon et nous vous souhaitons la bienvenue.  
**Les inscriptions auront lieu le Lundi 30 juin et le Mardi 1<sup>er</sup> juillet de 8h30-18h.**

Dans un souci d'organisation et afin de vous réserver un accueil personnalisé, nous vous remercions de bien vouloir si possible vous présenter au lycée selon le planning suivant :

Lundi 30 juin 8h30-13h	Lundi 30 juin 13h-18h	Mardi 1 <sup>er</sup> juillet 8h30-13h	Mardi 1 <sup>er</sup> juillet 13h-18h
Collège T. Lautrec – Langon	Collège J. Ferry – Langon	Collège G. Brassens - Podensac	Collège E. Deroche – Pian
Collège JJ Lataste - Cadillac	Collège Ste Marie– Langon	Collège St Clément - Cudos	Collège A. France – Cadillac

Si impossibilité, il sera également possible de s'inscrire sur un autre créneau horaire le lundi 30 juin et mardi 1<sup>er</sup> juillet de 8h30 à 18h et le mercredi 2 juillet de 8h30 à 13h.

Seul un dossier complet permet la finalisation de l'inscription de votre enfant, nous vous remercions de vérifier et compléter les documents fournis.

### Liste des pièces obligatoires à fournir :

- Dossier d'inscription + autorisation de Bourses complété et signé
- Fiche service de gestion avec OBLIGATOIREMENT Le Relevé d'Identité Bancaire (RIB) du parent responsable financier (parent qui perçoit les aides et qui paye les frais de scolarité)
- Fiche Urgence/infirmerie
- Photocopie carte d'identité ou passeport de l'élève
- Certificat de fin de scolarité (EXEAT)
- Si changement ou non fourni précédemment* : Extrait du Jugement de divorce ou de l'ordonnance du tribunal des affaires familiales fixant les modalités de l'autorité parentale et le lieu de résidence habituelle de l'élève.
- PAP, PPS, PAI *si concerné*

### Facultatifs : (uniquement paiement par chèque)

- Inscription à la Maison Des Lycéens « MDL du Lycée Jean Moulin » + cotisation de 12 € pour 1 élève (dégressif à partir de 2 élèves inscrits dans l'établissement)
- Inscription à « L'association sportive » + cotisation de 20 €

### MANUELS SCOLAIRES

La Région Nouvelle Aquitaine a instauré le principe de gratuité des manuels scolaires depuis 2019 pour les élèves de seconde, de première et de terminale. La distribution et la restitution sont assurées tout au long de l'année par la FCPE de Langon depuis 2021 par délégation de la Région. Vous disposez donc de l'ensemble des manuels sous forme de prêt. Chaque manuel est identifié par un code barre qui est rattaché à l'élève. Nous vous prions donc de prendre soin de vos manuels et de les rapporter en fin d'année scolaire. Ils ne doivent en aucun cas être prêtés. Il est donc nécessaire de les couvrir et d'y apposer une étiquette avec le nom et la classe de l'élève. Toute perte ou non restitution de manuel sera facturé (compter environ 30€ par manuel).

### FOURNITURES (à titre indicatif)

- Une clé USB pour le travail scolaire
- Une calculatrice graphique programmable possédant la fonction « MODE EXAMEN »
- Ecouteurs (MP3) pour les fichiers audios
- Blouse en coton pour SVT / Physique – Chimie

### TRANSPORT

Site internet de la Région : <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/inscription>

**A NOTER : Date de la RENTÉE des 2ndes : LUNDI 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2025 à 8h00**